Dynamique

Gestion d'actifs 1832 S.E.C.

APERÇU DU FONDS

Fonds de dividendes Avantage Dynamique - série F

11 mai 2026

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds de dividendes Avantage Dynamique (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, veuillez communiquer avec votre représentant ou avec Gestion d'actifs 1832 S.E.C. (le « gestionnaire »), au 1-800-268-8186 ou à l'adresse courriel invest@dynamic.ca ou visiter le www.dynamic.ca.

Avant d'investir dans un fonds, considérez comment le fonds cadre avec vos autres investissements et votre tolérance au risque.

Changements prévus de l'objectif de placement et du nom du Fonds : À l'occasion d'une assemblée extraordinaire des porteurs de titres, qui se tiendra le 5 août 2026 ou vers cette date, Gestion d'actifs 1832 S.E.C. demandera l'approbation des porteurs de titres en vue de procéder au changement de l'objectif de placement du Fonds. Si le changement est approuvé, il devrait entrer en vigueur le 4 septembre 2026 ou vers cette date, et le Fonds sera renommé Fonds canadien Avantage Dynamique. Pour obtenir de plus amples informations sur les changements, consulter l'avenant au prospectus simplifié du Fonds.

Bref aperçu

Code(s) du Fonds	DYN221
Date de début des activités de la série :	4 mars 2002
Valeur totale du Fonds au 31 mars 2026 :	703,0 M $
Ratio des frais de gestion (« RFG ») :	1,04 %
Gestionnaire du Fonds :	Gestion d'actifs 1832 S.E.C.
Gestionnaire de portefeuille :	Gestion d'actifs 1832 S.E.C.
Distributions :	Mensuellement (dernier vendredi du mois)
	Les distributions seront automatiquement réinvesties, sauf si vous choisissez de les recevoir en trésorerie. L'option des distributions en espèces n'est pas disponible dans le cas des comptes enregistrés.
Placement minimal :	Initial, 500 $; subséquent, 100 $

Dans quoi le Fonds investit-il?

Le Fonds investit principalement dans des titres de participation de sociétés canadiennes générant des dividendes ou des distributions. Jusqu'à 49 % de l'actif du Fonds peut être investi dans des titres étrangers.

Les graphiques ci-dessous présentent un aperçu des placements du Fonds au 31 mars 2026. Les placements du Fonds changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2026)

1.	Northland Power Inc.	8,7 %
2.	Eurofins Scientific SE	7,2 %
3.	Enerflex Ltd.	4,4 %
4.	Restaurant Brands International Inc.	3,6 %
5.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,5 %
6.	La Banque de Nouvelle-Écosse	3,3 %
7.	Banque Royale du Canada	3,2 %
8.	La Banque Toronto-Dominion	3,1 %
9.	TELUS Corporation	2,9 %
10.	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	2,7 %
Pourcentage total des 10 principaux placements:		**42,6 %**
Nombre total de placements		**45**

Répartition des placements (au 31 mars 2026)

Services financiers	21,4 %
Industries	15,4 %
Énergie	12,5 %
Services publics	8,7 %
Immobilier	7,3 %
Autres éléments d'actif (de passif) net	6,2 %
Services de communication	6,0 %
Soins de santé	5,2 %
Matières premières	4,9 %
Technologies de l'information	3,8 %
Biens de consommation durables	3,6 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,5 %
Biens de consommation de base	1,5 %

Quel est le degré de risque?

La valeur du Fonds peut diminuer comme elle peut augmenter. Vous pourriez perdre de l'argent.

On peut évaluer le risque d'un Fonds en observant les variations de son rendement au fil du temps. Ceci est appelé la « volatilité ».

En général, les Fonds les plus volatils sont ceux dont les rendements fluctuent le plus. Ils présentent un plus grand risque de perdre de l'argent et peuvent avoir une plus grande chance de rendements plus élevés. Les fonds avec une volatilité moindre ont tendance à avoir des rendements qui changent moins au fil du temps. Ils ont généralement des rendements plus faibles et peuvent avoir moins de risque de perdre de l'argent.

Évaluation du risque

Selon Gestion d'actifs 1832 S.E.C., ce Fonds représente un risque **moyen**.

Cette évaluation indique l'ampleur des fluctuations du rendement du Fonds d'année en année. Il n'indique cependant pas à quel point le Fonds sera volatil dans le futur. Cette évaluation peut changer. Même un fonds ayant un faible risque peut perdre de l'argent.

Faible	De faible à moyen	**Moyen**	De moyen à élevé	Élevé

Pour plus de précisions sur l'évaluation du risque et sur les risques qui peuvent influer sur le rendement du Fonds, voir la rubrique Risque du prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des autres fonds communs de placement, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette rubrique présente le rendement des parts de série F du Fonds des 10 dernières années, après déduction des frais. Ces frais réduisent le rendement du Fonds.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel des parts de série F du Fonds pour les 10 dernières années. La valeur du Fonds a baissé pour 2 des 10 dernières années. Les rendements et les variations d'une année sur l'autre peuvent vous aider à évaluer le degré de risque du Fonds dans le passé, mais ne sont pas des indications sur les rendements futurs du Fonds.

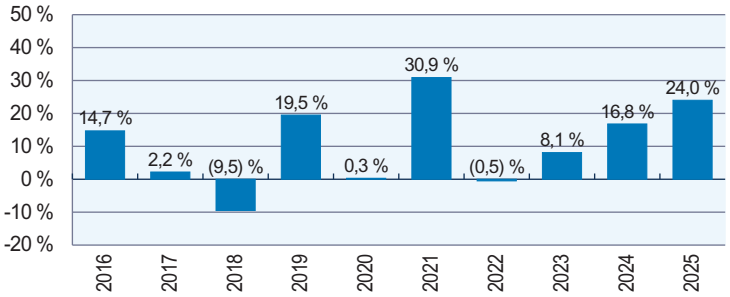

Meilleurs et pires rendements trimestriels

Ce tableau présente les meilleurs et les pires rendements des parts de série F du Fonds sur une période de trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements peuvent augmenter ou diminuer dans le futur. Vous devriez considérer la perte que vous pourriez accepter sur une courte période.

	Rendement	Trimestre clos le	Si vous avez investi 1 000 $ au début de la période
Meilleur rendement	17,2 %	30 avril 2021	Votre placement atteindrait 1 172 $
Pire rendement	(21,1) %	31 mars 2020	Votre placement diminuerait à 789 $

Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 $ dans des parts de série F du Fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 2 708 $. Il s'agit d'un rendement annuel composé de 10,5 %.

À qui le Fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- cherchent à obtenir un revenu et une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation de sociétés canadiennes qui versent des dividendes ou des distributions;
- acceptent une certaine variabilité du rendement et investissent à moyen et long terme.

Les parts de série F sont proposées aux investisseurs qui participent à un programme de rémunération par honoraires ou de compte intégré auprès de leur la firme de entreprise représentative.

! N'investissez pas dans ce Fonds si vous ne pouvez accepter la volatilité des marchés des actions.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur le revenu que vous rapporte le Fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence. Il varie également si vous détenez le Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

N'oubliez pas que si vous détenez votre Fonds dans un compte non enregistré, les distributions du Fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en espèces ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du Fonds. Les frais, dont les commissions, sont différents pour chaque série du Fonds et pour chaque Fonds. Des commissions plus élevées peuvent influencer un représentant à vous recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres fonds et les autres placements qui peuvent être appropriés pour vous et qui sont offerts à meilleur prix.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ne sont exigibles pour les parts de série F du Fonds.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement des parts de série F du Fonds.

Au 31 décembre 2025, les frais des parts de série F du Fonds s'élevaient à 1,16 % de sa valeur, ce qui correspond à 11,60 $ sur chaque tranche de 1 000 $ investie.

Type de frais	Taux annuel (en % de la valeur du Fonds)
Ratio des frais de gestion (« RFG ») Il s'agit du total des frais de gestion, des frais d'administration à taux fixe et les frais du Fonds des parts de série F du Fonds. Gestion d'actifs 1832 S.E.C. a absorbé une partie des frais. Dans le cas contraire, le RFG serait plus élevé.	1,04 %
Ratio des frais d'opérations (« RFO ») Il s'agit des frais d'opérations du Fonds.	0,12 %
Frais du Fonds	**1,16 %**

Précisions sur la commission de suivi
Aucune commission de suivi n'est exigible pour les parts de série F du Fonds.

3. Autres frais

Il est possible que vous ayez à payer d'autres frais si vous achetez, détenez, échangez, vendez ou reclassez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'échange	Ces frais sont négociés avec la firme de votre représentant et sont payés directement à lui. Ils ne peuvent dépasser 2 % de la valeur des parts échangées d'un Fonds à un autre fonds.
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou une substitution dans les 30 jours civils suivant un achat ou une substitution, vous pourriez être assujetti à des frais d'opérations à court terme représentant 1 % de la valeur liquidative des titres visés le jour ouvrable précédant l'opération.
Frais des comptes sur honoraires	Il est possible que vous ayez à payer des frais que vous devez négocier avec votre représentant et verser directement à la société de votre représentant. Les investisseurs qui achètent les parts de série F du Fonds doivent participer à un programme de rémunération par honoraires ou de compte intégré admissible offert par la société de leur représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts du Fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié du Fonds ou des aperçus du Fonds, ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez aussi le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, les aperçus du Fonds ou les états financiers contiennent des informations fausses ou trompeuses. Vous devez exercer ce droit dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié ou d'autres documents d'informations financières du Fonds, communiquez avec Gestion d'actifs 1832 S.E.C., ou avec votre représentant. Ces documents et l'Aperçu du Fonds constituent les documents juridiques du Fonds.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C.
40, rue Temperance, 16e étage
Toronto (Ontario) M5H 0B4

Numéro sans frais : 1-800-268-8186
Courriel : invest@dynamic.ca
www.dynamic.ca

Pour en savoir davantage sur le placement dans des fonds communs de placement, consulter la brochure **Comprendre les organismes de placement collectif**, disponible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.